

BOAMP.frBulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/? q=idweb:25-30937

Département(s) de publication : 83

Annonce nº 25-30937

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Frejus

Type de Numéro national d'indentification : SIRET N° National d'identification : 21830061400011

Ville: Fréjus

Code postal: 83600

Groupement de commandes : Non **Département(s) de publication :** 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : 2025/FCS/0005 Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Maire

Adresse mail du contact : marchespublics@ville-frejus.fr Numéro de téléphone du contact : +33 494176600

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

 Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : La liste des pièces de la candidature figure au règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 22/04/2025 à 12:00 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui L'acheteur exige la présentations de variantes : Non Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 1-Qualité des échantillons proposés appréciée au regard de l'aspect esthétique, de la qualité du papier et de l'impression : 50 % 2-Processus de production des agendas (méthodologie d'élaboration des agendas, moyens humains et matériels affectés aux prestations d'élaboration et d'impression...) : 20 % 3-Qualité des mesures prises pour la maitrise environnementale et le recyclage ou autres valorisations : 15 % 4-Tarification des annonces publicitaires : 15 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché: Conception et édition des agendas municipaux de la ville de Fréjus

Code CPV principal - Descripteur principal : 22817000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché: Conception et édition des agendas municipaux de la ville de Fréjus

Lieu principal d'exécution du marché: Fréjus

Durée du marché (en mois): 12

Valeur estimée (H.T.): entre euros et euros La consultation comporte des tranches: Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire: Non

Autres informations complémentaires: Le candidat devra justifier de la certification PEFC. Ce certificat pourra faire l'objet d'équivalence. Le titulaire se rémunérera uniquement sur les recettes découlant de l'exploitation des publicités des annonceurs présentes dans l'agenda municipal. Le titulaire ne pourra prétendre à aucun paiement de la part de la ville de Fréjus. Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Le retrait du dossier de consultation, toute question relative au marché ainsi que le dépôt des offres s'effectuent uniquement via le profil acheteur de la ville de Fréjus: https://www.marches-securises.fr Instance chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Toulon 5 rue racine BP 40510 83041 Toulon Cedex 9 FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail: greffe.tatoulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. URL:http://www.ta-toulon.juradm.fr. Introduction des recours: Voir article L 551-1 et suivants du Code de la Justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet: www. telerecours.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2025